

## OPE simplifiée BSA

### A qui vous adresser pour participer ?

- **Si vous êtes titulaire de BSA au porteur**, au nominatif administré ou détenteur d'un PEA (vos titres sont détenus par une banque ou une société de courtage), **vous devez prendre contact avec la banque** qui gère vos comptes titres et que vous rémunérez pour cela. **C'est votre seul interlocuteur**. Elle a l'obligation de répondre à vos questions et de traiter vos choix dans les délais.

GET SA a avisé et informé tous les réseaux bancaires de cette opération. Les banques qui sont rémunérées par la société, doivent vous adresser les formulaires de participation et répondre à vos questions.

**Du 25 juin au 15 juillet (y compris le 14 juillet)**, pour répondre à vos questions sur les modalités de l'opération, **GET SA met en place une ligne dédiée aux actionnaires au porteur** du lundi au vendredi de 8H45 à 18H (heure de Paris) **au 0 800 00 10 12**.

- **Si vous êtes titulaire de BSA au nominatif pur (hors PEA)**, les équipes de BNP Paribas Securities Services sont à votre disposition du lundi au vendredi (y compris le 14 juillet) au 0 810 139 570 (ou au +33 1 55 77 41 02 depuis l'étranger) de 8H45 à 18H (heure de Paris).
- **Si vous êtes détenteur de BSA sous forme de CDI via Computershare, ce dernier est votre seul interlocuteur**. Ses équipes sont à votre disposition au +44 (0) 870 703 0039 du lundi au vendredi de 8H45 à 17H30 (heure de Londres).
- **Pour tout autre mode de détention de BSA sous forme de CDI via CREST**, adressez-vous à votre intermédiaire financier, banquier ou courtier qui gère votre compte titres.